

de la commune d'ORDAN-LARROQUE (Gers)
Séance du 2 avril 2025

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	13	10

Date de la convocation
27 MAR. 2025

Date d'affichage
27 MAR. 2025

Objet de la Délibération

L'an deux mille vingt-cinq et le 2 avril à 20h 40,
le Conseil Municipal de la commune d'ORDAN-LARROQUE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Mme Maryse DARNAUD, 1^{ère} Adjointe.

Présents : M. Jean-Paul BERGES, Mme Patricia BRUNET POTENTI, M Helder DA CRUZ, Mme Maryse DARNAUD, M Fabien DUPRONT, M Cédric FONTAN, Mme Martine GOUZENNE, M Olivier JAQUEMET, M Jean-Claude LE MAIRE, Mme Marie-Hélène LEMAITRE,

Absents excusés : Mme Marie-Line EVERLET
Mme Estelle GOURIER, M Vanneck GASPARINI,

Secrétaire de séance : Maryse DARNAUD.

OBJET : Approbation du compte administratif 2024 - M57

Madame le Maire présente les résultats du compte administratif 2024 qui peuvent se résumer de la manière suivante :

Section de Fonctionnement

- Recettes : 840 521,54
- Dépenses : 600 487,46
- Résultat de l'exercice : *excédent de* 240 034,08
- Résultat antérieurs reportés : *excédent de* 178 195,19

Résultat cumulé au 31/12/2024 : 418 229,27

Section d'Investissement

- Recettes : 324 208,09
- Dépenses : 597 115,86
- Résultat de l'exercice : *déficit de* -272 907,77
- Résultat antérieurs reportés : *excédent de* 229 052,49
- Restes à réaliser : *en dépenses* 15 178,89

Résultat cumulé au 31/12/2024 (déficit) -59 034,17

Conformément à la Loi, Madame le Maire se retire de la séance et sous la présidence de Madame Maryse DARNAUD, 1^{er} Adjointe, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** à l'unanimité le compte administratif pour l'exercice 2024 du budget principal,
- **DIT** que l'excédent net de clôture de l'exercice est de 359 195,10 €.

Acte rendu exécutoire

publication Pour extrait certifié conforme

du _____

Pour le Maire
La 1^{ère} Adjointe déléguée,

Maryse DARNAUD